



BELLEDUNE...*sans limite!*

RAPPORT ANNUEL 2016



TABLE DES MATIÈRES

Comités du conseil d'administration 2016	1
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président-directeur général	3
Cinq secteurs de croissance!	4
Six nouvelles marchandises!	5
États financiers condensés – Administration portuaire de Belledune	6
Rapport de la direction	7
Rapport du vérificateur indépendant sur les états financiers condensés	8
État condensé des résultats et du résultat global	9
État condensé de la situation financière	10
Notes aux états financiers condensés	12
Faits saillants de 2016	16

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada
Tél : 1.506.522.1200
Télec : 1.506.522.0803
info@portofbelledune.ca

www.portdebelledune.ca

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président : Greg Riordon
(par intérim) Paul Shannon
Barry Kyle
Jean Guy Dubé

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Présidente : Alberta Buttimer
Paul Shannon
Greg Riordon

COMITÉ DES FINANCES

Présidente : Alberta Buttimer
Jean Guy Dubé
Danika Keeley
Greg Riordon

COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président : Greg Riordon
Paul Shannon
Danika Keeley

COMITÉ DES DONS

Président : Vacant
Barry Kyle
Paul Shannon



*Debout – de gauche à droite : Paul Shannon, Alberta Buttimer, Greg Riordon
Assis – de gauche à droite : Denis Caron, Barry Kyle, Danika Keeley, Jean Guy Dubé*

Photo prise en février 2017



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En tant que président du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune (APB), c'est un grand plaisir pour moi de rapporter que le Port de Belledune a réalisé en 2016 un progrès évident dans bon nombre de domaines stratégiques ouvrant la voie à l'augmentation du revenu, à la rentabilité et au progrès pour les années à venir. De plus, les excellentes relations que notre équipe a entretenues avec les autorités gouvernementales fédérales et provinciales au fil

des ans ont permis à l'APB d'améliorer grandement son infrastructure et de faire ainsi un grand pas pour développer ses forces et ses capacités. Par conséquent, je voudrais également remercier tout particulièrement les administrations fédérale et provinciale ainsi que le conseil municipal de leur soutien et de leur confiance immuables à notre endroit.

Non seulement le Port de Belledune a atteint ses objectifs de 2016, il les a surpassés de plus de 56,5 %. Grâce à cet excellent rendement financier, le Port continuera de concrétiser sa stratégie cohérente et bien exécutée. Nous avons poursuivi notre parcours déterminé dans le plan d'affaires, et nous avons examiné de nouvelles entreprises commerciales qui pourraient assurer une certaine prospérité et des emplois dans le nord du Nouveau-Brunswick. Il est évident que si nous continuons de mener à bien nos initiatives stratégiques, c'est grâce à une main-d'œuvre hautement qualifiée et dévouée, prête à faire un effort supplémentaire pour nos clients.

Notre équipe de gestion, dirigée par Denis Caron, président-directeur général, a un objectif clair et met en pratique une stratégie solide pour la croissance et l'amélioration continue de l'expérience du client. Cette stratégie porte ses fruits et le Port ne fait que s'épanouir. Les membres du conseil d'administration s'unissent pour appuyer cette stratégie et accordent leur pleine

confiance à M. Caron et à l'équipe de la haute direction du Port. Leur leadership constant constitue un atout compétitif pour l'APB.

Je désire également remercier sincèrement tous les membres actuels et précédents du conseil d'administration et l'ancien président-directeur général pour les efforts qu'ils ont déployés tout au long de l'année pour le compte du Port. Le conseil est résolu à opter pour une bonne gouvernance et cette composante est essentielle pour aller au bout de nos ambitions. Nous avons la chance que cette façon de faire soit profondément ancrée dans notre travail et nos processus.

Dans le même ordre d'idées, je remercie les opérateurs de terminal et tous les clients du Port de faire affaire avec nous et je remercie sincèrement tous les employés d'être si dévoués et de travailler si fort à faire en sorte que le Port connaisse une autre année record.

Je suis persuadé que, grâce à notre équipe proactive, à notre réseau de soutien dynamique et à notre vision stratégique, nous sommes bien positionnés pour consolider notre réussite au cours des prochaines années. Notre objectif pour 2017 est sans équivoque et reste le même – l'année 2017 s'annonce comme une année des plus stimulantes et productives pour le Port de Belledune et la région, et nous en profiterons pour continuer de suivre un cap des plus avantageux pour le Port, pour nos clients et pour la population du nord du Nouveau-Brunswick.

Barry Kyle
Président du conseil d'administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

En tant que président-directeur général du Port de Belledune, je suis très heureux de présenter le compte rendu de nos activités et de nos réalisations de 2016. Grâce à une nouvelle orientation stratégique visant à améliorer nos capacités, à créer de nouvelles possibilités et à encourager des nouveautés au Port et dans le nord du Nouveau-Brunswick, nous avons surpassé nos objectifs financiers. Les profits nets dépassent 2,3 millions de dollars, ce qui comprend une augmentation de 15,6 % des tonnes de cargaison qui y ont été traitées et de 36,6 % du nombre de navires qui y ont fait escale. Il s'agit là d'une réalisation des plus remarquables! Notre stratégie était claire : comprendre chacun de nos secteurs d'activité et promouvoir activement l'avantage concurrentiel de chacun. À l'aide de notre approche axée sur la bonne compréhension des besoins de nos locataires et des possibilités qui se présentent dans les secteurs clés, nous avons déterminé l'infrastructure nécessaire pour appuyer la croissance et faire en sorte d'obtenir un rendement sur chaque investissement. Une autre de nos priorités visait à sensibiliser le public à l'importance du Port. C'est pourquoi nous avons tenu de nombreuses réunions de présentation et offert des visites guidées du Port à divers dirigeants et groupes communautaires, y compris aux collectivités des Premières Nations avoisinantes.

Assurément, nous reconnaissons et apprécions la précieuse collaboration de nos clients, de tous les paliers de gouvernement, de nos employés hors pair et du conseil d'administration. Il s'agit d'un réel privilège d'obtenir l'appui des collectivités avoisinantes ainsi que des exploitants de

terminaux, soit Glencore Canada-Fonderie Brunswick, Énergie NB et Arrimage de l'Est du Canada, et nous souhaitons les remercier de leur soutien indéfectible envers le Port et nos clients.

Nous avons la chance de vivre et de travailler dans une collectivité favorable et propice aux affaires. En retour, nous soutenons des causes méritoires de la région en versant des dons à des groupes et activités de bienfaisance. Notre politique en matière de dons et de commandites nous permet d'attribuer un maximum de 5 % de notre revenu net en dons pour appuyer nos collectivités locales. Ainsi, depuis 2007, le Port a remis en dons et en commandites plus de 840 000 \$ dans notre région. Cette année, nous avons également appuyé la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur en nous engageant à verser 50 000 \$ sur cinq ans à la campagne de financement majeure qui a pour thème L'Excellence, c'est s'investir en santé.

Nous nous attendons à ce que notre succès se poursuive en 2017, car nous persistons à nous efforcer d'augmenter le transport maritime tout en maintenant les coûts à un faible niveau. En effet, l'avenir s'annonce prometteur pour le Port de Belledune. Nous avons la bonne équipe, les bonnes installations et la rigueur pour atteindre nos nouveaux objectifs, puisque nous sommes Belledune... sans limite!



Denis Caron
Président-directeur général

1
Énergie2
Foresterie3
**Mine et
minéraux**4
Agriculture5
Modulaire

Cinq secteurs de croissance!

Dans le cadre de ses efforts de diversification, l'Administration portuaire de Belledune (APB) a lancé une nouvelle méthode de développement commercial axée précisément sur les secteurs de croissance. L'objectif de cette nouvelle direction stratégique est d'améliorer les capacités de l'APB, de créer de nouvelles possibilités et

d'encourager des nouveautés au Port et dans le nord du Nouveau-Brunswick.

Le saviez-vous? La majorité des cargaisons manipulées au Port de Belledune en 2016 s'inscrivait dans le secteur de l'énergie pour un total de 1 620 187 tonnes métriques!

Le tableau ci-dessous donne des exemples de divers produits manutentionnés au port et le secteur connexe :

Énergie

Pétrole brut
Gaz naturel
Charbon
Bioénergie

Foresterie

Granules de bois
Copeaux de bois
Pâte de bois
Bois de sciage

Mine et minéraux

Granulat
Plomb
Zinc
Minerai

Agriculture

Potasse
Engrais
Perlite
Tourbe

Modulaire

Générateurs
Maisons
modulaires
Remorques

Cette approche axée sur la croissance commerciale permet à l'APB de faire preuve d'innovation, d'offrir des solutions quant à la chaîne d'approvisionnement et de servir de catalyseur pour la croissance du nord du Nouveau-Brunswick.





6 NOUVELLES marchandises!

Six nouvelles marchandises ont transité par le Port de Belledune au cours de l'année 2016 : la bauxite, l'urée, le calcaire, la calamine, le sable de silice et le sel de voirie.

Bien que la bauxite, le calcaire, la calamine, le sable de silice et le sel de voirie appartiennent tous au secteur des mines et minéraux, l'urée fait partie du secteur de l'agriculture et sert principalement d'engrais. En avril 2016, le Port de Belledune a reçu une cargaison de 5 984 tonnes métriques d'urée en provenance de Muuga, en Estonie. La dernière cargaison d'urée du port remontait à 2006.

Au cours de l'année, le port a également accueilli 46 115 tonnes métriques de bauxite de la Nouvelle-Amsterdam, au

Guyana, 36 731 tonnes métriques de calcaire de Lower Cove, à Terre-Neuve-et-Labrador, 7 183 tonnes métriques de calamine de Nanticoke, en Ontario, et 9 428 tonnes métriques de sable de silice de Long Pond, à Terre-Neuve-et-Labrador. De plus, il a reçu ses cinq premières cargaisons de sel, trois en provenance de Pugwash, en Nouvelle-Écosse, une en provenance des Îles de la Madeleine, au Québec, et l'autre de Casablanca, au Maroc, pour un total de 67 915 tonnes métriques de sel en 2016!

L'APB est très fière de la venue de ces nouvelles marchandises au port et poursuivra ses efforts pour créer de nouvelles possibilités et favoriser le développement afin d'assurer la réussite du port et d'améliorer ses capacités.

ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE LE 31 DÉCEMBRE 2016



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers condensés ci-joints ont été préparés par la direction à partir des états financiers préparés conformément aux normes internationales d'information financière. La direction est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de ces états financiers. La direction a exercé son jugement dans le choix des principes ou des méthodes les plus appropriées à l'Administration portuaire de Belledune ("l'Administration") et dans les estimations où ce jugement est nécessaire pour déterminer le montant déclaré.

L'Administration maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs internes qui fournies à la direction l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des documents comptables fiables sont maintenus. Ces systèmes comprennent des conventions et des procédures écrites et une structure organisationnelle qui sépare les tâches.

Le Conseil d'administration est responsable de superviser la direction dans le processus de la communication de l'information financière et d'approuver l'information financière incluse dans les états financiers.

Afin d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité, un Comité de vérification a été nommé afin de superviser, au nom du Conseil d'administration, le processus de la communication de l'information financière. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le Comité examine les états financiers de l'Administration et fait ses recommandations au Conseil d'administration.

Le Comité de vérification examine également les rapports préparés par le vérificateur de l'Administration en ce qui concerne les conventions et procédures comptables de l'Administration ainsi que ses contrôles internes. Le Comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du Comité de vérification.

Le Comité de vérification a également la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'Administration qui est nommé chaque année par le Conseil d'administration.

23 mars 2017



Alberta Buttimer, CPA, CA

Présidente du Comité de vérification



Denis D. Caron

Président-directeur général

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

Les états financiers condensés ci-joints, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 décembre 2016 et l'état condensé des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé à cette date, sont tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune au 31 décembre 2016. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 23 mars 2017.

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes internationales d'information financière utilisées pour la préparation des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune. La lecture des états financiers condensés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation des états financiers condensés dans le but de fournir une vue d'ensemble de la situation financière et des ressources de l'Administration portuaire de Belledune.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers condensés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA 810) "Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés".

Opinion

À notre avis, les états financiers condensés tirés des états financiers vérifiés de l'Administration portuaire de Belledune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 constituent un résumé fidèle de ces états financiers sur la base décrite ci-dessus.



Comptables professionnels agréés

Moncton, Nouveau-Brunswick

23 mars 2017

ÉTAT CONDENSÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

9

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2016	2015
Revenus		
Services portuaires	2 159 237 \$	1 875 673 \$
Revenus de location	6 173 181	5 851 214
Expédition et autres services	2 619	505
	8 335 037	7 727 392
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	1 021 791	1 038 022
Entretien et réparations	623 808	734 283
Honoraires professionnels et frais de consultation	1 151 894	885 283
Amortissement	1 849 563	1 817 776
Frais sur les revenus bruts (Note 7)	170 375	157 848
Autres dépenses d'exploitation	829 154	787 353
	5 646 585	5 420 565
Bénéfice avant frais d'intérêts et revenus de placement	2 688 452	2 306 827
Frais d'intérêts et revenus de placement		
Frais d'intérêts	(608 114)	(989 004)
Revenus de placement	183 712	161 244
	(424 402)	(827 760)
Bénéfice net de l'exercice avant le résultat global	2 264 050	1 479 067
Autre élément du résultat global		
Gain actuariel sur régime à prestations définies	95 000	28 000
Total du bénéfice net et du résultat global	2 359 050 \$	1 507 067 \$

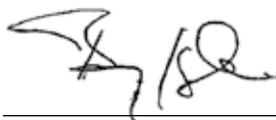
Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

ÉTAT CONDENSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2016	2015
Actifs à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	12 350 272 \$	9 050 739 \$
Dépôt (Note 3)	3 820 000	3 800 000
Comptes clients	421 491	411 970
Charges payées d'avance	96 447	111 750
Effet à recevoir échéant à moins d'un an	34 609	33 254
	16 722 819	13 407 712
Actifs à long terme		
Effet à recevoir	11 555	46 164
Actif au titre de prestations constituées	152 000	74 000
Certificat de revenu de placement garanti	-	1 033 000
Immobilisations corporelles (Note 4)	55 735 723	56 788 583
Autres actifs	86 024	84 637
Total des actifs	72 708 121 \$	71 434 096 \$
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	942 721 \$	1 022 421 \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an (Note 6)	982 017	747 639
	1 924 738	1 770 060
Passifs à long terme		
Avantages sociaux futurs	212 244	196 716
Dette à long terme (Note 6)	17 467 647	18 742 878
Revenu différé (Note 3)	3 820 000	3 800 000
	23 424 629	24 509 654
Capitaux propres		
Surplus d'apport	22 278 564	22 278 564
Autre élément du résultat global	135 000	40 000
Surplus	26 869 928	24 605 878
	49 283 492	46 924 442
Total des passifs et capitaux propres	72 708 121 \$	71 434 096 \$

Engagements (Note 7)

Au nom du Conseil d'administration



Président du conseil



Président-directeur général



Présidente du Comité de vérification

Voir les notes afférentes aux états financiers condensés.

1. Nature des activités

L'Administration portuaire de Belledune (« l'Administration ») a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et diriger le port de Belledune, ainsi que les immobilisations corporelles fédérales transférées par le gouverneur en conseil. L'Administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada. L'Administration opère sur une base commerciale et a pour mandat d'être financièrement autonome.

Le siège social et bureau principal de l'Administration est situé au 112, rue Shannon à Belledune, Nouveau-Brunswick, Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction des immobilisations, incluant les coûts d'emprunt d'une acquisition ou d'une construction.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année où l'immobilisation devient disponible pour utilisation en utilisant les taux fondés sur la durée de vie estimative des actifs. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie estimative des éléments d'actif sont révisées chaque année et ajustées au besoin. Les gains et les pertes sur disposition d'immobilisations sont déterminés comme étant la différence entre le produit de disposition et la valeur comptable résiduelle de l'immobilisation et sont comptabilisés aux bénéficiaires dans les autres revenus ou autres dépenses.

Les projets en construction sont transférés aux immobilisations corporelles lorsque l'actif est disponible pour utilisation et l'amortissement commence à ce moment.

Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont estimés par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts, et sont payés par l'Administration chaque année à la date d'échéance indiquée. Les frais sont passés en charges dans les états financiers de l'exercice en cours sur la base des montants facturés à l'Administration.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la somme reçue ou à recevoir. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'Administration comptabilise le revenu de location en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire pendant la durée du bail.

Prestations de retraite

L'Administration fournit des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime de retraite à contributions définies pour tous ses employés, à l'exception d'un employé qui est inclus dans le régime de retraite de la fonction publique qui est un régime de retraite à prestations définies enregistré au niveau fédéral.

Les coûts des prestations de retraite pour les régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisés au moment où les employés actifs sont rémunérés.

Le régime de retraite à prestations définies comptabilisé par l'Administration détermine le montant des prestations de retraite que l'employé recevra lors de sa retraite en référence à la durée de service et aux niveaux de salaire. Les obligations associées au régime de retraite à prestations définies résident avec l'Administration, même si les actifs du régime pour le financement du plan sont mis de côté.

Le passif comptabilisé dans le bilan pour le régime de retraite à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la date de report, moins la juste valeur des actifs du régime. Les actifs n'incluent pas les instruments financiers de l'Administration ni les biens-fonds occupés ou utilisés par l'entité.

La direction fait l'estimation de l'obligation au titre des prestations définies annuellement avec l'assistance d'un actuaire indépendant en utilisant la méthode des bénéfices projetés au prorata du service. L'obligation au titre des prestations définies utilise des estimations pour l'inflation, la mortalité et les niveaux de salaires anticipés. Le facteur d'actualisation utilisé pour l'estimation de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs

est déterminé en référence avec les investissements à revenu fixe de compagnie canadienne de haute qualité. Le taux de rendement prévu sur les actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque catégorie de classe d'actif en utilisant un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement prévu au cours d'une longue période de temps pour différentes classes d'actif. Les frais payables prévus par le régime ne sont pas déduits de ce taux de rendement prévu.

Les gains et les pertes actuariels découlant des ajustements d'expérience et des changements dans les hypothèses actuarielles sont imputés dans les autres éléments du résultat global dans la période où ils ont eu lieu. Les coûts de services passés sont comptabilisés immédiatement dans les bénéfices.

3. Dépôt

L'Administration a reçu des dépôts liés à une transaction potentielle future que l'Administration prévoit l'achèvement durant l'exercice 2017. En conséquence du dépôt, le revenu différé du même montant a été comptabilisé.

4. Immobilisations

			2016	2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	16 878 733 \$	- \$	16 878 733 \$	16 863 875 \$
Dragage	10 258 466	4 540 676	5 717 790	5 974 251
Installations de mouillage	35 197 604	16 143 501	19 054 102	19 437 429
Immeubles	14 308 610	3 559 012	10 749 598	11 154 244
Services publics	6 716 898	4 683 122	2 033 776	2 234 688
Routes et surfaces	3 770 284	3 127 314	642 969	631 199
Machinerie et équipement	890 879	639 991	250 888	221 308
Mobilier et matériel de bureau	224 275	181 201	43 075	57 918
Projets de construction en cours	364 792	-	364 792	213 671
	<u>88 610 542 \$</u>	<u>32 874 818 \$</u>	<u>55 735 723 \$</u>	<u>56 788 583 \$</u>

5. Dépendance économique

Approximativement 49% (2015 - 53%) des revenus de l'Administration proviennent d'Énergie Nouveau-Brunswick. Le contrat de location avec Énergie Nouveau-Brunswick

prend fin le 31 mars 2023, avec une durée additionnelle de renouvellement de 10 ans se terminant le 31 mars 2033.

6. Dette à long terme

Emprunts bancaires portant intérêt à 2,18 %, remboursable en versements mensuels égaux de 81 957 \$ et 28 750 \$ respectivement, incluant capital et intérêt, arrivant à échéance en avril 2021.

16 342 285 \$ 17 372 762 \$

APÉCA, contribution remboursable à titre provisoire, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : niveau d'occupation de moins de 30 % - le paiement annuel est 0 \$; niveau d'occupation de 30 % à 50 % - le paiement annuel est de 100 000 \$; niveau d'occupation plus élevé que 50 % - le paiement annuel est de 320 000 \$.

2 780 000 2 780 000

Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur l'hypothèse que l'Administration aura un niveau d'occupation plus élevé que 50 % chaque année utilisant un taux d'actualisation de 4 %.

(672 621) (662 245)

18 449 664 19 490 517

Moins : portion arrivant à échéance au cours de l'année

982 017 747 639

17 467 647 \$ 18 742 878 \$

Les remboursements du capital de la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont dus comme suit:

2017	982 017 \$
2018	1 003 640
2019	1 345 739
2020	1 147 526
2021	1 170 689

7. Engagements**Frais reliés au revenu brut**

Afin de maintenir les lettres patentes en règle, l'Administration est tenue de payer annuellement au Ministre des Transports des frais basés sur les revenus bruts de l'exercice.

L'Administration s'est engagée dans un contrat de location-exploitation pour de l'équipement de bureau pour les trois prochaines années, requérant des débours futurs totalisant 2 700 \$ (2 700 \$ en 2015) au cours de la prochaine année.



futures



Le Port collabore avec les responsables et les parties intéressées de la région

En 2016, l'APB a accueilli des représentants élus de la Péninsule acadienne et des régions Restigouche et Chaleur qui sont aussi venus visiter le Port de Belledune. Le Port a également accueilli des membres des cinq communautés des Premières Nations qui se trouvent dans la région immédiate, à savoir Pabineau, Eel River, Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg.

Ces rencontres visaient à sensibiliser davantage les intervenants du Port et à discuter de ses valeurs et de son apport économique à la région. L'APB croit fortement que, pour nouer des relations de qualité, il est important que ces communautés sachent qui est le Port de Belledune, ce qu'il fait et qu'elles prennent connaissance de ses projets futurs.

À l'avenir, l'APB continuera de mener des efforts diligents pour collaborer avec les dirigeants et les parties intéressées de la région afin de veiller à ce que le Port de Belledune soit reconnu comme le **port de la région**.

Soutien communautaire

En tant que fier membre des collectivités qui nous entourent, l'APB est fière de s'investir dans la région en appuyant les initiatives, les associations et les activités locales que ce soit en participant, en organisant ou en offrant des dons.

En 2016 seulement, le Port a fait don de plus de 75 000 \$ dans le nord du Nouveau-Brunswick!

L'APB invite les associations et les initiatives locales à présenter une demande de don au Port au lien suivant :
<http://www.portofbelledune.ca/anchored.php?lang=1>.

Faire partie de la collectivité et recevoir son soutien sont pour l'APB un réel privilège dont elle est très fière!



Curling pour le cancer 2017